



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-I125 est une résine d'imprégnation et d'apprêt incolore, prête à l'emploi, diluable à l'eau, à base de résine époxy de haute qualité.

RINOL EP-I125 peut être dilué avec de l'eau dans un rapport de 1:3 à 1:4.

Selon la nature du support, plusieurs opérations peuvent être nécessaires.

2 Instructions de pose

Préparation du support

En principe, il faut vérifier si le support est poreux, car dans ces cas, 2 ou plusieurs opérations sont généralement nécessaires pour obtenir une fermeture optimale des pores. En principe, il faut veiller à ce que les pores soient fermés afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Dans certains cas, une surface d'essai doit être réalisée. Ceci est également valable pour les supports très absorbants et/ou poreux.

RINOL EP-I125 peut être appliqué directement sur le support si l'humidité du support ne dépasse pas 4 % (méthode de mesure CM). Le support doit présenter une résistance à la traction d'au moins 1,5 N/mm² et doit être exempt d'impuretés huileuses, grasses ou contenant des agents de séparation, de parties non adhérentes, etc. Les fissures et les zones creuses doivent être traitées au préalable de manière appropriée.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-I125 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des bidons à 2 composants. Avant la mise en œuvre, le matériau doit être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le bidon du composant B doit être entièrement vidé dans le bidon du composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un agitateur mécanique. Il faut éviter de mélanger l'air. Transvaser le mélange et le remuer à nouveau brièvement.

RINOL EP-I125 est versé par portions sur la surface à revêtir et appliqué au moyen d'un rouleau en peau de mouton. Pour les supports très absorbants, il est recommandé de procéder à deux applications.

En raison de la différence d'absorption du produit dans le béton (qui dépend de la porosité du support), il peut y avoir une apparence de "peau de léopard". Après utilisation (quelques jours plus tard), cet aspect disparaît.

Recouvrement

Pour des raisons d'adhérence, une couche suivante peut être appliquée immédiatement après le séchage (15 -24 heures), mais au plus tard après 24 heures.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'applica-

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	20 kg
2	Couleurs	incolore
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 5-20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger du rayonnement solaire direct.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,10 kg/l
2	Temps de traitement (20°C)	env. 60 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	15-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau (selon le support)	env. 200-500 g/m ²
5	Praticabilité (20°C)	après env. 12-18 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	dans les 15-24 h.
7	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

tion, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques relatives aux produits de l'entreprise ont été rédigées avec le plus grand soin. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques peuvent différer selon les langues et les pays. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

En principe, les résines EP ne conservent pas leur couleur à long terme sous

l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

Vous trouverez dans le RINOL Technical Guide des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive. En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. A des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant ce temps, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou la surface est collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des revêtements suivants.

Protéger systématiquement contre l'influence de l'humidité au verso et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou relation juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur. Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : " Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décapaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produits IIA / j type sb) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de Rinol EP-I125, en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS: WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le Giscode, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>



RCR Flooring Products Italia S.r.l.
Via Chiarugi 76/U
I-45100 Rovigo